

VILLE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

Séance du 6 Mai
1957

Autorisation de porter
plainte pour vol.

57065

L'an mil neuf cent cinquante sept, le six mai 1957,
le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de M. Max Brusset, Député Maire en session
ordinaire d'après convocations faites le 2 Mai 1957

Etaient présents : MM. Brusset, Seugnet, Reutin, Castelnau
Couzinet, Gaussel, Pouget, Laurent, Guillaud, Counil, Brotreau, Barrière
Domecq, Etcheber, Bourdeille, Narteau, Melle Pouché, MM. Rochederoux,
Grussenmeyer, Dufour, Papeau, Guichacou.

Représentés : M. Barrot par M. Reutin

Les Conseillers présents forment la majorité des membres
en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du
5 Avril 1894 procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire
pris dans le sein du Conseil.

M. Etcheber ayant obtenu la majorité des suffrages a été
désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. Castelnau signale que la ville a payé 280.000 frs pour ap-
provisionnement de chantier à l'entreprise chargée de la construction
des W.C. du marché central.

Il y a eu une faillite et il a été constaté qu'une partie du
matériel approvisionné ne se trouve plus sur le chantier.

Le Conseil Municipal

- autorise M. le Maire à porter plainte et poursuite pour détournement
de matériel sanitaire approvisionné aux W.C. du marché central

approuvé à l'unanimité.

Fait et délibéré à Royan, lesjour, mois et an susdits
Ont signé auresgistre MM. les membres présents.



VU
ROCHEFORT-le-27, le 11 JUIN 1957
Le Sous-Préfet

Pour extrait conforme
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,

